



Paris le 27 Janvier 2019
La Secrétaire générale du
Syndicat National des Musées et
Domaines - CGT
61 rue de Richelieu
75002 PARIS
à
Monsieur le Ministre de la Culture
3 rue de Valois
75001 PARIS

Objet : Préavis de grève reconductible à compter du 5 février 2019

Monsieur le Ministre de la Culture,

Depuis de nombreuses années, les politiques menées au service du capital par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales. l'actualité et la persistance de l'urgence sociale au ministère de la Culture, comme partout dans le pays.

.Quelle que soit la couleur des gilets portés ou non, c'est la confirmation d'un rejet massif des politiques mises en œuvre par le pouvoir exécutif et les organisations patronales qui s'expriment maintenant.

Le pouvoir d'achat, la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, le service public et les conditions de travail sont au cœur des revendications des salariés, des retraités, des jeunes et des sans-emplois mais aussi des agents publics.

C'est pourquoi le syndicat national des Musées et et Domaine appelle l' ensemble des personnels musées et domaine à s'emparer le plus massivement possible de cette journée de grève et d'organiser partout des assemblées générales pour débattre avec les agents des ripostes nécessaires.

Pour exiger :

- ✓ **Une amélioration du pouvoir d'achat par l'augmentation des salaires et des traitements, la revalorisation des grilles salariales, primes et indemnités et des prestations sociales**
- ✓ **L'augmentation substantielle du point d'indice et sa revalorisation indexée sur l'inflation.**
- ✓ **Un droit à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement au minimum de 75% et en aucun cas inférieur à 1200 euros net ;**
- ✓ **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;Un plan de résorption de la précarité avec des moyens et un budget dédié.**

- ✓ **L'abandon d'AP 2022, et notamment l'abandon du projet d'autonomie de gestion sur les EP (transfert de la gestion de personnels aux Établissements Publics) et l'abandon de fusion des SCN musées avec des EP existants, la préservation du statut des 17 Musées de Service à Compétence Nationale.**
- ✓ **La défense du service public culturel et particulièrement au sein des musées et domaines.**
- ✓ **Une dotation des services publics en personnels et moyens nécessaires pour un service de qualité.**
- ✓ **Un service public de la culture au service de la population et de ses besoins et l'arrêt des dérives marchandes qui détourne le service public de son ambition de démocratisation et de lutte contre les inégalités culturelles.**
- ✓ **Le rétablissement de l'impôt sur la fortune et la lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale.**

Ce préavis de grève, reconductible, à compter du 5 février vaut pour les nuitées en amont et en aval et concerne l'ensemble des agents et des salariés de droit public comme de droit privé du Ministère de la Culture.

Le Syndicat National des Musées et Domaines CGT-culture reste disponible pour toutes négociations sur les revendications des personnels.

Nous vous prions d'agréer ,Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération

Francoise PINSON ,

Secrétaire Générale du SNMD



